

MAITRE D'OUVRAGE

APHP. Centre université Paris
Direction des investissements
Hôpital Européen Georges Pompidou
20 rue Leblanc 75015 PARIS

*MISE EN CONFORMITE DU LABORATOIRE DE LA RADIOPHARMACIE DE
L'HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU*



PHASE DCE

LOT 01 – DÉMOLITION – GROS-OEUVRE – CLOISONS –
MENUISERIES INTERIEURES – FAUX-PLAFONDS ET FINITIONS

1.	PRESENTATION DE L'OPERATION	1
1.1.	OBJET	1
1.2.	DESCRIPTION SUCCINCTE DE L'OPERATION	1
1.3.	CLASSEMENT DU BATIMENT.....	1
1.4.	OBJECTIFS DE PERFORMANCES.....	1
1.5.	ETENDUE DES TRAVAUX ET CONTRAINTES.....	2
1.5.1.	Contraintes d'exécution	2
1.7.	TERMINOLOGIE.....	3
1.8.	QUALIFICATION DES ENTREPRISES	3
1.9.	CONDITIONS DU CHIFFRAGE	3
1.10.	NORMES ET DOCUMENTS OFFICIELS	4
2.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	5
2.1.	INSTALLATIONS DE CHANTIER	5
2.1.1.	Base-vie	5
2.1.2.	Bennes gestion des déchets de chantier	5
2.1.3.	Cloisons provisoire de chantier	5
2.1.4.	Tapis anti-poussière.....	6
2.1.5.	Protection des sols et murs.....	6
2.2.	CURAGE	6
2.2.1.	Curage divers.....	6
2.2.2.	Dépose des faux-plafonds hors zone	7
2.3.	DEMOLITIONS LOURDES	8
2.3.1.	Démolition mur en maçonnerie pleine ou creuse	8
2.3.2.	Sciage des murs en maçonnerie	8
2.3.3.	Ouverture dans planchers béton existant	9
2.3.4.	Ouverture dans voile	9
2.3.5.	Rebouchages	9
2.4.	EVACUATION DES GRAVOIS ISSUS DES TRAVAUX DE CURAGE ET DE DEMOLITION	10
2.5.	MAÇONNERIES DE PARPAINGS	10
2.6.	TRAVAUX DE CLOISONS	12
2.6.1.	Cloisons de distribution à ossature métallique 98/48	12
2.6.2.	Pose des huisseries.....	12
2.7.	TRAVAUX DE MENUISERIES BOIS.....	12
2.7.1.	Blocs-portes EI 30.....	12
2.7.2.	Blocs-portes coulissant simple vantail	14
2.7.3.	Paillasse en résine et meubles associés	14
2.7.4.	Travaux sur châssis des menuiseries extérieures.....	16
2.8.	PLAFONDS ET DOUBLAGE DE TYPE LABORATOIRE	17
2.8.1.	Description des matériaux et de la mise en œuvre	17
2.8.1.1.	Caractéristiques communes des panneaux.....	17
2.8.1.2.	Doublage.....	18
2.8.1.3.	Plafonds	20
2.8.1.4.	Procédures de mise en œuvre des joints d'étanchéité.....	22
2.9.	TRAVAUX DE REVETEMENTS ET FINITIONS	23
2.9.1.	Préparation/ ragréage	23
2.9.2.	Revêtement de sols souples.....	23

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

2.10.	TRAVAUX DE FAUX-PLAFONDS.....	24
2.10.1.	Faux-plafonds démontables 600x600.....	24
2.10.2.	Faux-plafonds en plaque de plâtre	25
2.10.3.	Faux-plafonds en dalle métallique	26
2.11.	TRAVAUX DE PEINTURE.....	28
2.11.1.	Peinture – finition type A	28
2.11.2.	Réfection des sols et peintures dans les zones mitoyennes, impactées par le projet	29
2.11.3.	Peinture de sol	30
2.11.4.	Nettoyage de fin de chantier	31

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

1. PRESENTATION DE L'OPERATION

1.1. Objet

Le présent cahier des clauses techniques particulières a pour but de définir les travaux de :

Démolition – Gros-œuvre – Corps d'état secondaires

nécessaires à l'opération de :

Mise en conformité du laboratoire radiopharmacie de l'hôpital européen Georges Pompidou

Situé au :

20 rue Marcel Leblanc, 75015 Paris

1.2. Description succincte de l'opération

Dans le cadre de son engagement en faveur de la qualité et de la sécurité des soins, l'Hôpital Européen Georges-Pompidou doit garantir que le laboratoire chaud respecte strictement les exigences réglementaires en vigueur, notamment celles émanant de :

- **L'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France** : conformité aux bonnes pratiques de préparation, de contrôle et de traçabilité des radiopharmaceutiques.
- **L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)** : respect des règles de radioprotection, de sûreté nucléaire et de gestion des déchets radioactifs.
- **Le Code du travail et le Code de la santé publique** : sécurité des personnels et prévention des risques chimiques et radiologiques.

L'objectif de cette opération est la mise en conformité du laboratoire chaud de la radiopharmacie du service de médecine nucléaire, à la suite des remarques formulées par l'ASN.

1.3. Classement du bâtiment

L'établissement est classé type U de 1ère catégorie au sens de l'Arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales et de l'Arrêté du 10 décembre 2004 des dispositions particulières du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP). Version consolidée au 16 février 2020.

1.4. Objectifs de performances

La réglementation thermique ne rentre pas dans le champ d'application de la présente opération.

Les performances attendues pour les prestations à réaliser par le présent sont décrites dans ce qui suit.

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

1.5. Etendue des travaux et contraintes

1.5.1. CONTRAINTES D'EXECUTION

* Milieu occupé

Les travaux se dérouleront au sein d'un établissement restant en activité, avec des prestations à réaliser dans des zones ou locaux occupés.

Un planning d'intervention précis sera à établir en phase préparation du chantier afin d'organiser ces interventions.

* Phasage

L'opération ne prévoit qu'une seule phase de travaux. La durée des travaux respectera le planning global de l'opération.

* Protection et nettoyage

S'agissant des interventions dans les zones occupées dans les zones en dehors du chantier, le présent lot aura à charge :

- La protection des existants meubles ou immeubles pendant leur intervention,
- Le maintien en permanence de l'accessibilité des occupants à leurs locaux,
- Le respect des règles de sécurité,
- La réparation immédiate de tous les désordres pouvant être subis du fait de leurs propres travaux,
- Les incidences sur leur mode opératoire, ses cadences, ses dates et heures d'intervention résultant de l'occupation des locaux,
- Le déplacement provisoire et la remise en place d'éléments mobiliers non fixés en vue de permettre la réalisation de leurs propres ouvrages,
- Le nettoyage des parties communes et abords. Les locaux occupés ainsi que les parties communes et les voiries qui les desservent ne devront subir aucune salissure ni dégradation. Le nettoyage devra y être assuré en permanence pendant toute la durée des travaux,
- La mise en œuvre d'ouvrages ou réseaux provisoires destinés à assurer la poursuite de l'exploitation,
- Les surcoûts de main d'œuvre en cas de nécessité de travailler en dehors des jours et heures ouvrables (pour travaux bruyants notamment ou coupures de réseaux fluides de toute nature).

Il est rappelé qu'une visite préalable des lieux par l'Entrepreneur est possible et qu'il ne pourra en conséquence se prévaloir de la méconnaissance de toute difficulté résultant de l'occupation des locaux ou de la présence de riverains.

* Demande de consignation

Dans le cas de besoin de coupure énergétique et/ou consignations particulières, l'entrepreneur devra établir les formalités relatives à sa demande, notamment par le relevé de l'existant et l'établissement d'une demande de consignation :

- Identifiant la zone concernée,
- Identifiant le réseau concerné,
- Identifiant les incidences de cette coupure,

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

- Identifiant le temps de cette coupure
- Identifiant la procédure et méthodologie de coupure et remise en service,
- Identifiant les mesures de protections qui accompagneront cette prestation,
- Identifiant les personnes qui seront présentes,
- Les coordonnées d'au moins deux personnes (avec pouvoir de décision immédiat) joignables de façon aisée le jour de l'intervention.

1.6. Planning de l'opération et phasage

Parmi les objectifs de la planification figurent les points suivants :

- Permettre une gestion rigoureuse des interventions.
- La programmation des interventions sur les différentes zones des travaux.

Afin de respecter les délais de livraison l'attention des entreprises est attirée sur le fait qu'il pourra être imposé un travail en 2 x 8 heures sur une plage horaire de 07h à 22h pour le respect des objectifs du planning de l'opération.

L'entreprise devra prévoir dans son chiffrage une organisation adaptée et devant répondre aux objectifs calendaires.

Le calendrier de travaux prévisionnels est transmis à titre indicatif lors de la consultation, seuls les dates de mise à disposition des locaux ainsi que les réceptions et le délai global s'impose.

Les entreprises devront fournir leur propre calendrier sur la base du planning prévisionnel transmis à la consultation et par rapport à leur connaissance des lieux et des pièces du présent dossier de consultation.

Les cabines d'injection (en nombre de 06) , devront être traitées 2 par 2.

1.7. Terminologie

Dans le présent document, les termes :

- * "Entrepreneur" et "Entreprises" désignent le futur attributaire.
- * "Maître d'œuvre" désigne le Maître d'œuvre d'exécution.

1.8. Qualification des entreprises

Suivant Règlement de consultation.

1.9. Conditions du chiffrage

Le présent dossier d'appel d'offres correspond à un ensemble de documents destinés à aider le soumissionnaire à remettre son prix dans les meilleures conditions.

Il est entendu que les plans du présent dossier de consultation sont les plans directeurs définissant les éléments principaux.

Le soumissionnaire, par ses compétences professionnelles, prévoira la totalité des ouvrages à réaliser conformément au descriptif.

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

Il pourra poser par écrit au maître d'œuvre toutes les questions qu'il jugera utiles à la compréhension totale des plans et des termes du devis descriptif.

S'il estime qu'il y a dans le dossier d'appel d'offres des omissions, des erreurs ou des non-conformités avec la réglementation en vigueur qui le conduisent à modifier ou à compléter les dispositions prévues dans ce dossier, il devra en tenir compte dans l'établissement de son prix.

Cette modification s'accompagnerait d'une note explicative séparée et annexée à son offre.

A défaut du respect de cette disposition, l'Entrepreneur supporterait les charges financières et le cas échéant, les responsabilités judiciaires correspondantes, étant entendu que sa prestation finale devra être conforme à l'ensemble des documents constituant le dossier d'appel d'offres, ainsi qu'à la réglementation en vigueur et aux règles de l'art.

Lors de la remise de son prix, le soumissionnaire s'engagera sur les documents ainsi définis, sachant qu'aucune interprétation des plans d'appel d'offres ne sera possible. Le montant ainsi arrêté, restera dans le cadre d'un marché global et forfaitaire.

1.10. Normes et documents officiels

Les textes ci-dessous seront respectés sans que cette liste soit limitative. Les textes à appliquer sont ceux valables à la date de remise des offres.

- Code du travail
- Règlement sanitaire départemental.
- Arrêtés municipaux et ministériel
- DTU
- Le code de la Construction et de l'Habitation :
 - * Livre 1 : Dispositions générales
 - * Livre 2 : Sécurité et protection contre l'incendie
- Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) approuvé par arrêté du 25 juin 1980.

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

2. DESCRIPTION DES TRAVAUX

2.1. Installations de chantier

2.1.1. BASE-VIE

Aménagement d'une base vie (roulotte de chantier + WC) , y compris entretien et nettoyage et mise à disposition jusqu'à l'achèvement complet du chantier.

Installation sur le domaine public. Les autorisations d'installation des cantonnements et des aires de stockage, sont de la responsabilité de l'entreprise au même titre que toutes les dépenses liées aux droits et frais de voirie. Sont à Prévoir :

- Sanitaire de chantier,
- Douche,
- Réfectoire et Vestiaires.

Sont compris dans ce poste :

- Mobilier (tables, chaises, bureaux),
- Panneaux d'affichage,
- Casiers et armoire avec clés,

Capacité d'accueil 10 personne minimum

2.1.2. BENNES GESTION DES DECHETS DE CHANTIER

L'entreprise titulaire du présent lot aura à sa charge l'organisation générale du nettoyage de chantier. Elle devra la fourniture et mise en place des bennes pour tris sélectif, et l'évacuation des gravats. Ses bennes seront mises à dispositions de l'ensemble des corps d'états pendant toute la durée de chantier.

Il est spécifié que l'enlèvement des gravois ou déblais devra s'effectuer au fur et à mesure de l'exécution des travaux, afin que le chantier soit maintenu en parfait état de propreté.

Les couts induits par la location des bennes, transports, mise en décharge et droits de décharge des déchets, sont à la charge du compte prorata. La zone des bennes sera clôturée. Toutes les protections et dispositions nécessaires seront prévues afin d'éviter la propagation des poussières dues à l'évacuation des gravois. L'entreprise titulaire de ce lot conviendra de porter une attention particulière à la nécessité stricte d'assurer la protection des bennes pour assurer la sécurité des usagers du site et ce d'une manière continue et lors de tous les transferts de matériaux et gravats. Chaque entreprise devra la manutention de gravois, déchets, cartons et emballages qu'elle aura générés.

2.1.3. CLOISONS PROVISOIRE DE CHANTIER

Les zones d'interventions seront séparées et isolées du reste de l'établissement en activité. Pour ce faire, le présent lot doit prévoir autour de chaque zone de travail un écran d'isolement constitué :

- D'une ossature métallique tubulaire (montants et traverses) en acier galvanisé, type ossature STIL ou équivalent,
- Plaque de plâtre vissé sur ossature,

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

- Déploiement d'un polyane épais de part et d'autre de l'ossature, scotché et agrafé sur les montants d'ossature,
- Contrôle et maintien en état de l'étanchéité de ces ouvrages provisoires.
- Fourniture et pose de bloc-porte de chantier intégré à la cloisons compris dispositif de condamnation de porte

Localisation : suivant plan de cloisonnement de chantier et zones mitoyennes de chantier :
ARC 06 et ARC 07

2.1.4. TAPIS ANTI-POUSSIÈRE

Pose d'un tapis de chantier anti-poussière (tapis de sol) devant la porte d'accès à la zone des travaux.

2.1.5. PROTECTION DES SOLS ET MURS

Protection des sols et murs des couloirs de circulation servant d'accès à la zone de chantier.

- Sol : par plaque de fibre de bois compressée, de type ISOREL ou équivalent + polyane,
- Protection des murs par polyane épais, fixé et scotché sur les murs existants.

Localisation :

- Sol et mur du couloir menant à la zone des travaux.

2.2. Curage

Il convient de signaler que cette description n'est pas limitative et que l'entrepreneur du présent lot devra l'achèvement complet des travaux de son corps d'état, dans le cadre du présent descriptif, des plans et des règlements, et ce, sans supplément au montant de son acte d'engagement.

Par le fait même de soumissionner, l'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance des travaux à exécuter, de leur importance et de leur nature.

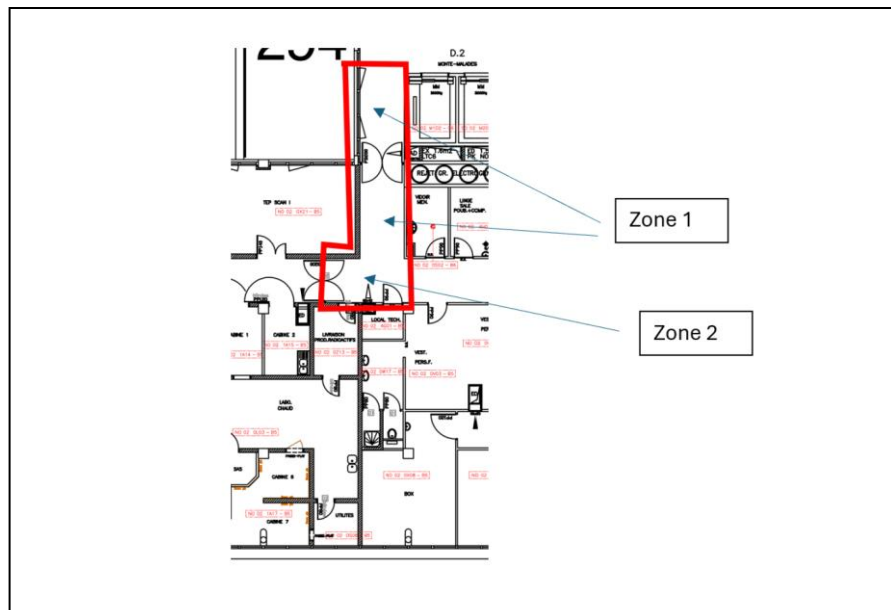
2.2.1. CURAGE DIVERS

Les prestations qui resteront à la charge du présent lot sont les suivantes :

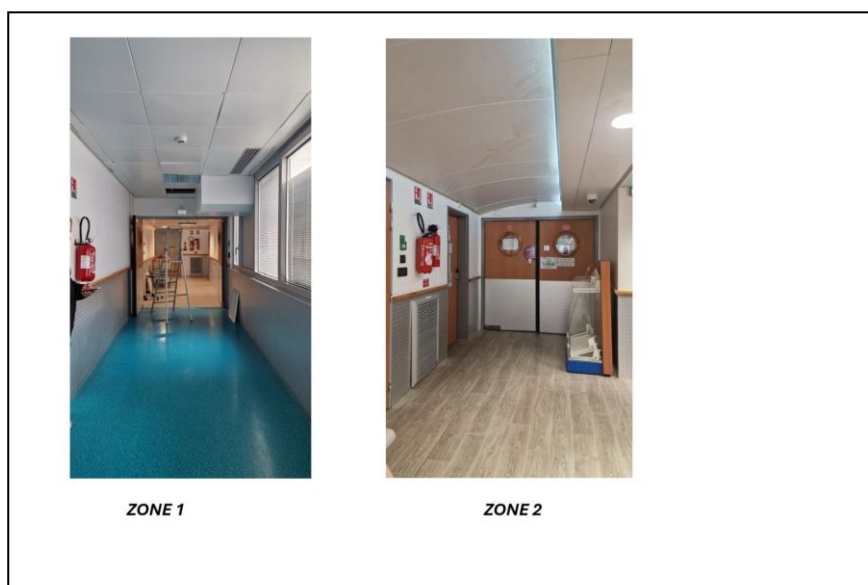
- Dépose et mise en décharge des faux-plafonds existants dans toute la zone du projet, y compris ossature et structure ,
- Dépose de revêtements de sol souple de toutes natures, en l'occurrence les revêtements de sol souples, y compris les plinthes, compris grattage de la colle, dépoussiérage et aspiration. A prévoir dans toute la zone du projet,
- Dépose du sol carrelage dans la zone et le périmètre du projet,
- Dépose de appareils sanitaires dans la zone du projet,
- Dépose et mise en décharge des portes compris huisseries existantes non conservées dans le cadre du projet. **Dans le cas de portes à déposer se trouvant dans cloison à conserver, la découpe autour de l'huissierie doit être franche et nette afin de limiter les travaux de reprise ultérieurs.**
- Dépose de la paille existante y compris meuble haut et meuble bas,

- ### 2.2.2. DEPOSE DES FAUX-PLAFONDS HORS ZONE

Localisation :



Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026



2.3. Démolitions lourdes

2.3.1. DEMOLITION MUR EN MAÇONNERIE PLEINE OU CREUSE

- Après étaieement et mise en œuvre de toutes les dispositions pour la bonne tenue des structures existantes conservées, il sera procédé aux démolitions suivantes.
- Démolition de tout ou partie de mur existant en maçonnerie pleine ou creuse, par tout moyen adapté, mécanique et ou manuel,
- Si nécessaire, reprise des charges en linteau par linteau béton,
- Si nécessaire, reprise des bétons en linteau et en tableau, et ragréage pour restituer un support prêt à peindre.

Localisation :

- Pour extension du Labo-chaud sur le local R0 BOX, soit démolition du mur séparatif entre ces deux locaux.
- Murs séparatifs entre laboratoire chaud et local UTILITES

2.3.2. SCIAGE DES MURS EN MAÇONNERIE

Siage et démolition de mur en maçonnerie pour création de réservation ou descellement de bâtis et scellés ou tamponné dans des murs. Le présent lot réalisera la découpe franche dans mur en maçonnerie, comprenant :

- Découpe dans maçonnerie par sciage à l'outil diamant,
- Démolition des maçonneries par tronçonnage et autre moyens manuel ou mécanique,
- Dépose des bâtis et portes existantes le cas échéant, compris mise en décharge,
- Sont compris les travaux de création de linteau béton et reconstitution des maçonneries ou béton autour des tableaux des ouvertures à créer compris enduit ciment pour une finition du support prêt à peindre.
- Pose des bâtis des nouvelles portes le cas échéant

Localisation : Suivant plans

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

- Pour descellement des bâtis scellés des portes existantes : concerne 04 portes de 90cm, compris scellement des nouveaux bâtis,
- Pour création d'une nouvelle ouverture dans mur existant permettant de repositionner la porte entre le LABO CHAUD et le Local Livraison
- Pour démolition du mur fusible pour intégration d'un nouveau passe-plats et passe chariots,
- Pour démolition sciage de mur pour intégration de 04 nouveaux passe-plats
- Pour les besoins des réservations des lots techniques : 06 réservations de 700x700mm,

2.3.3. OUVERTURE DANS PLANCHERS BETON EXISTANT

Réalisation de trémies de dimensions diverses, selon besoins, par sciage de désolidarisation à l'outil diamant et /ou par carottage .

Toutes les précautions seront prises pour :

- Les étalements des ouvrages ou parties d'ouvrages à démolir.
- La protection des surfaces environnantes (sols – murs et plafonds)
- Reprise et renforcements de planchers par renforts en béton compris armature et scellements chimique dans existant, coffrage et béton B2 coulé en place, suivant plans GO.
- Reprise béton autour des rives de dalles pour reconstitution de support prêt à peindre

Localisation : Suivant plans du maître d'œuvre.

- 01 réservation de 400 x 400mm,
- 04 carottages de 200x200mm

2.3.4. OUVERTURE DANS VOILE

Siage et démolition de voile pour création de réservation. Le présent lot réalisera la découpe franche dans mur en maçonnerie, comprenant :

- Découpe dans voile béton par sciage à l'outil diamant,
- Sont compris les travaux de création de linteau béton et reconstitution des maçonneries ou béton autour des tableaux des ouvertures à créer compris enduit ciment pour une finition du support prêt à peindre.

Localisation : Suivant plans du maître d'œuvre.

- 02 réservations de 700 x 700mm,

2.3.5. REBOUCHAGES

Prévoir le rebouchages et calfeutrement de certaines réservation et trous existants non conservés et non réutilisés dans le cadre du projet.

Rebouchage au plâtre, béton, mousse ou tout matériau adapté, permettant de restituer le degrés CF et acoustique de la paroi

Localisation : Provision pour rebouchage de :

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

- 4 trous de 200mm de diamètre
- 04 trous de 300mm de diamètre
- 03 réservations de 500 x500mm
- 03 réservation de 700 x700mm

2.4. Evacuation des gravois issus des travaux de curage et de démolition

Le présent lot devra le chargement, la manutention et coltinage des gravois depuis l'intérieur des locaux jusque dans les bennes. Y compris mise en décharge et droit de décharge.

Il est rappelé que le coltinage des gravois depuis la zone des travaux jusqu'à déchargement dans les bennes, devra se faire dans des sacs et containers hermétiquement fermés sur tout le parcours de l'évacuation .

Un nettoyage régulier, au moins quotidien, du cheminement emprunté pour l'évacuation des gravois, devra être réalisé .

2.5. Maçonneries de parpaings

Maçonnerie en parpaings de ciment, pleins, hourdés au mortier dosé à 350 Kg/m3 de CM 250.

Épaisseur 20 cm suivant plans.

L'exécution comprend toutes sujétions d'ancrage et de stabilité pour l'incorporation de tous linteaux, chaînages et potelets de renfort en béton armé nécessaires à une parfaite tenue des ouvrages selon la hauteur et la longueur de ceux-ci et toutes isolations soignées par rapport à tous les autres ouvrages d'une nature différente ou non chaque fois que cela est nécessaire.

Tout parpaing fendu ou fêlé pendant la pose sera refusé.

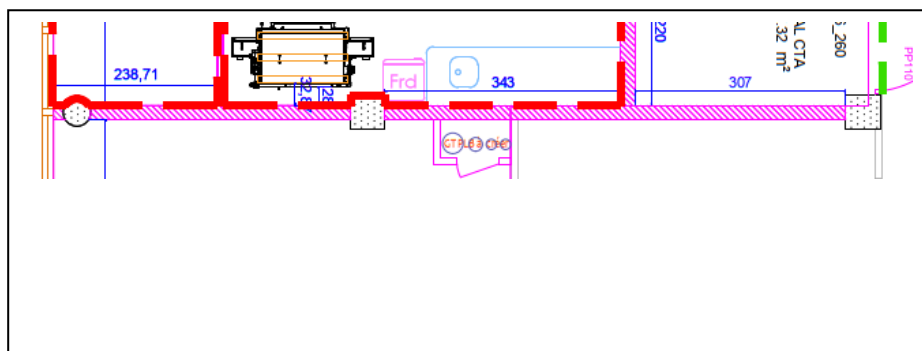
Les joints horizontaux et verticaux seront réguliers, leur épaisseur sera comprise entre 12 et 18 mm.

Jointoiement à plat en montant sur les faces non enduites.

Pour les allèges :Prévoir, en allège des menuiseries extérieures, des rejingots en béton formant garde d'eau, afin d'assurer l'étanchéité et l'écoulement des eaux.

Localisation : Suivant plans

- Séparation entre les nouveaux périmètres du labo chaud (étendu) et locaux mitoyens hors zone.



- [illegible]

-

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

2.6. Travaux de cloisons

2.6.1. CLOISONS DE DISTRIBUTION A OSSATURE METALLIQUE 98/48

Réalisation de cloison à ossatures métalliques de 98 mm d'épaisseur composée :

- D'une ossature métallique de 48 mm de largeur,
- De panneaux de laine minérale semi-rigide de 45 mm d'épaisseur type PARISOVER ou équivalent en remplissage entre les montants de l'ossature,
- Deux parements, constitués chacun d'une double plaque de plâtres de 12,5 mm d'épaisseur à peindre à bords verticaux longitudinaux amincis avec sujétions du parement extérieur en plaque de plâtre haute dureté pour tous les locaux ou plaques hydrofuges dans les locaux humides.
- Renforcement au droit des portes pleines, des équipements sanitaires, etc....
- Pose des huisseries et bâtis au présent lot.
- * Hauteur de pose : toute hauteur de dalle à dalle ,

Localisation : Suivant plan d'aménagement

- Toutes les nouvelles cloisons légères suivant plan, repérées cloisons PLACO 98/48 .

2.6.2. POSE DES HUISSERIES

Au droit des huisseries incorporées dans le cloisonnement, les montants verticaux d'encadrement de ces huisseries sont réalisés, du plancher bas au plancher haut, selon les recommandations du fabricant.

La pose des huisseries et bâtis devra être assurée en même temps que le montage des cloisons, sous la responsabilité de l'entrepreneur chargé du présent lot.

Cette pose devra être effectuée en tenant compte des critères coupe-feu et acoustique de la cloison (notamment critères coupe-feu avec huisseries).

Les pieds des bâtis devront être scellés au sol,

Localisation : Suivant plan

- Pour les huisseries dans les nouvelles cloisons légères

2.7. Travaux de menuiseries bois

2.7.1. BLOCS-PORTES EI 30

Fourniture et pose de bloc-portes simple action à 1 vantail de type 1V EI30 - BER et à 2 vantaux de type 2V EI30 - BER des établissements MALERBA ou équivalent comprenant :

- **Huisserie** : Bâti ou huisserie en acier d'épaisseur 15/10, feuillure avec joint d'étanchéité à l'air. Épaisseur de l'huisserie à adapter à l'épaisseur du mur ou cloisons.
- **Vantail** : cadre bois exotique et âme pleine composite de 40 mm d'épaisseur.
- **Joints intumescents** : posés et collés en usine.
- **Joints isophoniques qualité feu**: sur l'ensemble des blocs portes des locaux.
- 4 paumelles de 130 x 80 aciers roulés, avec profil de protection du chant côté paumelles.

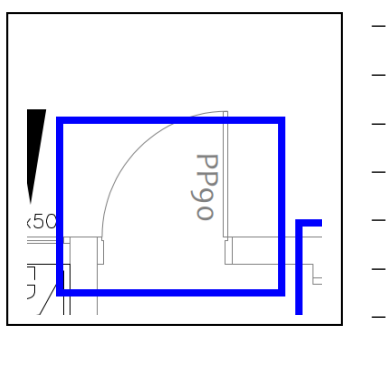
Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

- **Finition des vantaux** : stratifié
- **Protection de la porte suivant tableau des portes** : protection de type DECOCHOC ou équivalent.
- Butoirs de portes
- Ferrage des portes, suivant localisation ci-dessous :
- **Dimensions** : suivant plan
- **Le bloc-porte devra bénéficier d'un PV de classement au feu.** Le PV s'entend bloc porte, accessoires, quincailleries et organes de commandes compris.

Localisation : Suivant plan architecte :

*** Porte d'accès SAS côté circulation :**

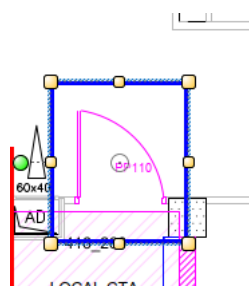
- Ventouse encastrée en feuillure de type EM 48/24V de chez DORMAKABA ou équivalent .
Ventouse asservie au système de gestion de SAS
- Ferme-portes à glissière,
- Ensembles de Béquilles et rosette.
- Pour renforcer l'étanchéité à l'air de cette porte : prévoir un joint d'étanchéité périphérique et une plinthe automatique encastrée en bas de porte de type CLOMATIK.



*** Porte du nouveau local hors zone labo**

- Serrure de sûreté avec cylindre européen double sur organigramme.
- Becs de cane à voyant, à condamnation et décondamnation extérieure sur la porte d'accès aux sanitaires
- Ensembles de Béquilles et rosette.

*** Porte d'accès local CTA**



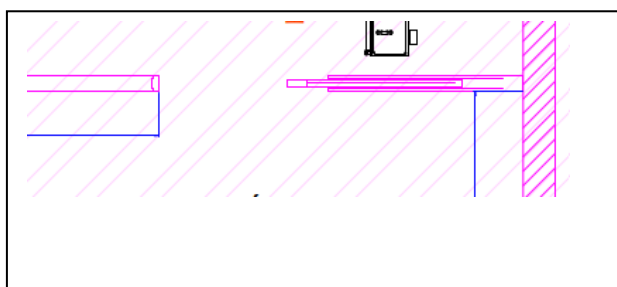
Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

- Serrure de sûreté avec cylindre européen double sur organigramme.
- Becs de cane à voyant, à condamnation et décondamnation extérieure sur la porte d'accès aux sanitaires
- Ensembles de Béquilles et rosette.
- Ferme-porte bras à glissière.

2.7.2. BLOCS-PORTES COULISSANT SIMPLE VANTAIL

Fourniture et pose d'une porte coulissante de type **PORTE COULISSANTE PCLSB** de chez PLASTEUIROP ou équivalent. Comprenant :

- Porte manœuvre manuelle
 - Dimension de passage en largeur suivant 100cm.
 - Dimensions de passage en hauteur mm 2030 mm.
 - Logement externe en applique ,
 - Rail et coulisse en partie haute intégré à un capotage ,
 - Joint d'étanchéité en périphérie,
 - Porte bi-affleurante en position fermée,
 - Intégration d'un oculus bi-affleurant et rectangulaire . dimension 40 x 60 de hauteur
-
- **Localisation** : Suivant plan d'aménagement.



2.7.3. PAILLASSES EN RESINE ET MEUBLES ASSOCIES

Fourniture et pose d'un plan de travail + meubles, comprenant :

* Plan de travail en résine

Le plan de travail sera constitué comme suit :

- D'un plateau formant plan de travail réalisé en matériau constitué d'un minéral enrobé, d'un liant acrylique en méthacrylate et méthyle type CORIAN ou similaire de 12 mm d'épaisseur avec retombées et remontées sur les murs de 5 cm, 10 cm.
- Teinte au choix du Maître d'Œuvre dans la gamme du fabricant.

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

- Le plan de travail sera monté sur meuble bas ou fixé sur piétement métallique en inox avec vérin suivant localisation.

* Cuves

Cuve intégrée en CORIAN, moulée sans joint, sans trop plein ;

- Dimensions intérieures de chacune des cuves : 400 x 400 x 300mm,
- Vidage par bonde à grille et siphon PVC à culot démontable, y compris toutes sujétions de
- Compris, fourniture pose et raccordement de robinetterie mitigeuse, type 2654T4 de chez DELABIE ou équivalent.
- Coloris au choix du maître d'ouvrage.

* Meuble Bas

Fourniture et pose de meuble bas de rangement à parements stratifiés. Meuble bas sur roulette avec portes battantes, et tiroir comprenant :

- Caisson complet autoporteur en mélaminé blanc, avec fond en panneaux de particules hydrofuges et revêtements stratifiés deux faces, chants PVC plaqué.
- Chassis sur roulettes
- Portes battantes en panneaux de particules hydrofuges finition stratifiée y compris chants, d'épaisseur 19 mm, avec taquets de butée de porte haut et bas et garniture de porte et charnières invisibles
- Poignée par barre en inox brossé
- Étagères en médium épaisseur 12 mm, réglables en hauteur. Les angles apparents seront chanfreinés et les chants seront revêtu d'un parement stratifié.
- Quincaillerie comprenant scellements galvanisés et tous accessoires nécessaires au montage et au bon fonctionnement des portes.
- Fermeture haute par plan de travail
- Finition stratifiée l'ensemble des panneaux dans la gamme POLYREY ou équivalent, teintes et finitions au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant
- Sujétions pour panneau de fond démontable pour les compartiments sous éviers.
- Sujétion pour fourniture et pose de plinthe stratifiée en retrait déclinable de même constitution et même nature que le meuble.
- Couleur au choix du Maître d'œuvre.
- Conception, détails et dimensions suivant indications des plans,
- Y compris toutes coupes, découpes, entailles, pertes et chutes, toutes fixations contre murs ou cloisons, accessoires de montage, tous détails et sujétions de mise en œuvre et d'exécution.

* Meuble Haut

Fourniture et pose de meuble haut de rangement à parements stratifiés, avec portes battantes, étagères, comprenant :

- Caisson complet autoporteur en mélaminé blanc,

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

- Porte simple ou double vantail stratifié, ouvrant à la française en applique sur le bâti et ferrées par paumelles invisibles réglables, ouverture à 180° avec ressort de rappel, y compris chant en PVC renforcé.
- Poignée par barre en inox brossé
- Fond en mélaminé de 12 mm d'épaisseur
- Étagères basses et intermédiaires en à chants plaqués. Les angles apparents seront chanfreinés stratifié et les chants seront revêtu d'un parement stratifié.
- Bandeau haut en stratifié de même nature.
- Finition stratifiée l'ensemble des panneaux dans la gamme POLYREY ou équivalent, teintes et finitions au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant
- Sujétion pour fourniture et pose de fileur stratifié toute hauteur en raccord de paroi.
- Positionnement du meuble haut, suivant hauteur sous faux-plafond disponible,
- Couleur au choix du Maître d'œuvre.
- Conception, détails et dimensions suivant indications des plans,
- Y compris toutes coupes, découpes, entailles, pertes et chutes, toutes fixations contre murs ou cloisons, accessoires de montage, tous détails et sujétions de mise en œuvre et d'exécution.
- **Localisation** : suivant plan d'aménagement , dans labo chaud

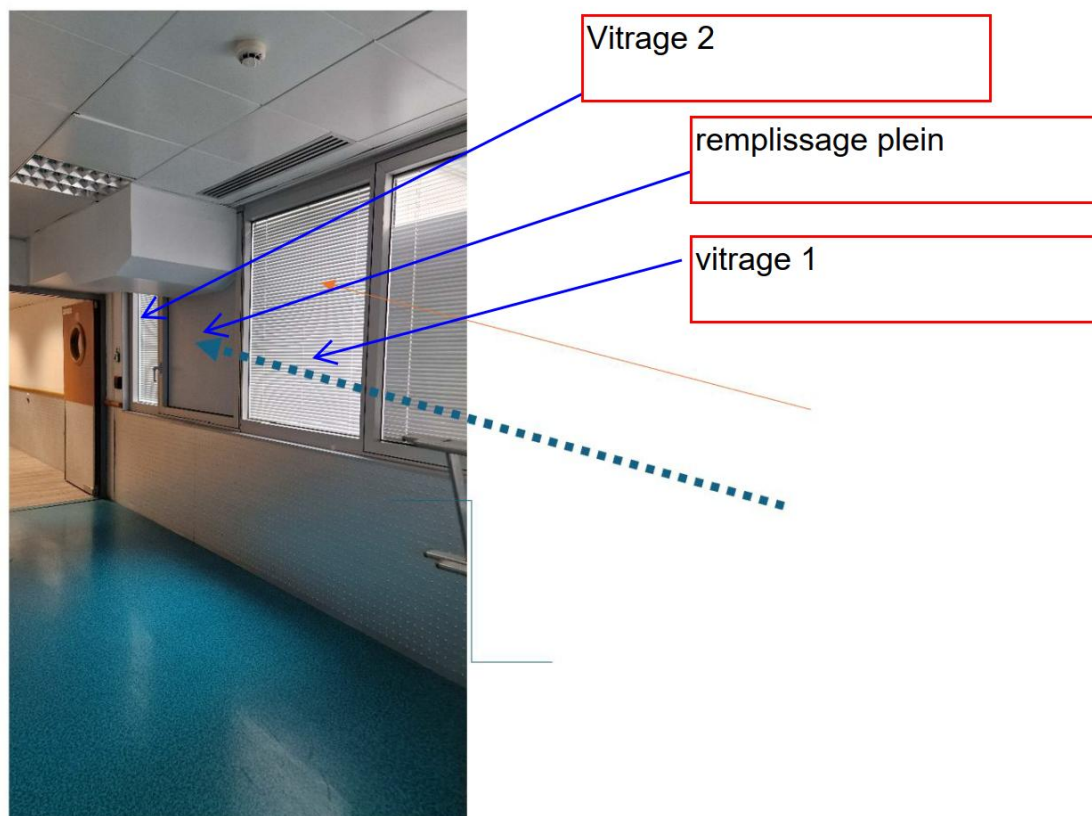
2.7.4. TRAVAUX SUR CHASSIS DES MENUISERIES EXTERIEURES

Afin de réaliser le passage des réseaux aérauliques dans des châssis des menuiseries extérieures existantes, prévoir par le présent lot :

- La dépose des vitrages existants et parclose de vitrage,
- Le nettoyage et purges de toutes visseries et accessoires,
- La dépose d'un remplissage en panneau plein d'un des châssis existants,
- En lieu et place des vitrage et du panneau plein déposé, la fourniture et mise en œuvre d'un panneau sandwich de type PANOSTA des établissement ISOSTA. Panneau sandwich avec une âme en mousse de polyuréthane et finition sur les deux faces en tôle d'aluminium thermolaqué . Compris découpe ajustée pour réservation nécessaire au passage des réseaux aérauliques.
- **Localisation**
-

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

autre opération, voir photo et accessoirs.



2.8. Plafonds et doublage de type laboratoire

2.8.1. DESCRIPTION DES MATERIAUX ET DE LA MISE EN ŒUVRE

2.8.1.1. CARACTERISTIQUES COMMUNES DES PANNEAUX

Les panneaux sont conformes aux normes NF X 44.101, 44.102.

Les panneaux présentent un aspect de surface les rendant compatibles avec leur utilisation dans des laboratoires notamment au regard des contraintes de décontamination.

La mise en œuvre de l'ensemble plafond / doublage / sols devra permettre de garantir une étanchéité parfaite à l'air et aux produits de décontamination (formaldéhydes, peroxyde d'hydrogène nébulisé).

Les panneaux de cloison et de plafond doivent présenter un degré de résistance au peroxyde d'hydrogène lors des phases de décontamination. Cette disposition impliquera des choix techniques au niveau des revêtements. Les panneaux auront un revêtement final en polyester PET de 50 microns.

L'ensemble des constituants de l'enceinte de confinement propres à être soumis à une exposition au peroxyde d'hydrogène seront traités par laque époxy **cuite au four**.

Les constituants de l'enceinte devront tous justifier de ce type de traitement ou d'un traitement justifiant d'une tenue à ce type de corrosif.

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

L'ensemble des incorporations seront réalisées selon les règles du « clean concept », affleurantes et continues (vitrages...).

Les supports et joints seront sélectionnés de sorte de limiter la prolifération bactérienne.

Tolérances

Les tolérances admissibles sur les panneaux devront répondre être :

Caractéristiques dimensionnelles

- Hauteur / largeur : $\pm 1\text{mm}$
- Épaisseur : $\pm 0.3\text{mm}$
- Défaut de planéité : $< 0.5\text{mm/m}$

Revêtements de surface :

- Densité de poudre : 1.4 à 1.7
- Granulométrie et épaisseur totale de peinture : 60 à 80 μm pour l'acier
- Stratifié HPL d'épaisseur 4 mm minimum si revêtement stratifié

Les matériaux mis en œuvre devront avoir un classement de comportement au feu selon leur fonction et la destination des locaux dans lesquels ils sont mis en œuvre. Ils devront être classés M1 minimum.

Les tôles constitutives des panneaux sont galvanisées à chaud **deux faces**.

2.8.1.2. DOUBLAGE

NOTA : le traçage au sol et l'implantation des ouvrages sont dus par le présent lot, et seront réalisés autant de fois que nécessaire.

Description

L'ensemble des doublages est constitué de panneaux sandwich âme mousse de polyuréthane (comportement au feu : M1) $\Lambda = 0,023 \text{ W/m}^2 \cdot ^\circ\text{C}$.

Ossature et parement acier galvanisé à chaud Z 225 10/10 et laque époxy cuite au four. Épaisseur des panneaux selon fabricant soit plaqués sur une face faces d'un stratifié HPL d'épaisseur 4 mm minimum. Finition face non vu en acier galvanisé .

Le coefficient de transmission thermique des panneaux est au maximum de $0,65 \text{ W/m}^2 \cdot ^\circ\text{C}$.

Le doublage devra résister aux cycles de décontamination H₂O₂ à 15% (stratifié ou revêtement final en polyester PET de 50 microns).

Les panneaux sont tous approvisionnés et stockés avec leur film de protection.

Les doublage intègrent les découpes et tableautages pour l'incorporation des équipements tels que portes, châssis vitrée, équipements à travers la cloison...

La synthèse entre les différents corps d'état permettra de déterminer les cotes de découpes et leur position. Le présent lot aura en charge de réaliser ces découpes, de traiter les champs (films collant affleurant, pas de cornière générant une surépaisseur rendant difficile les phases de décontamination).

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

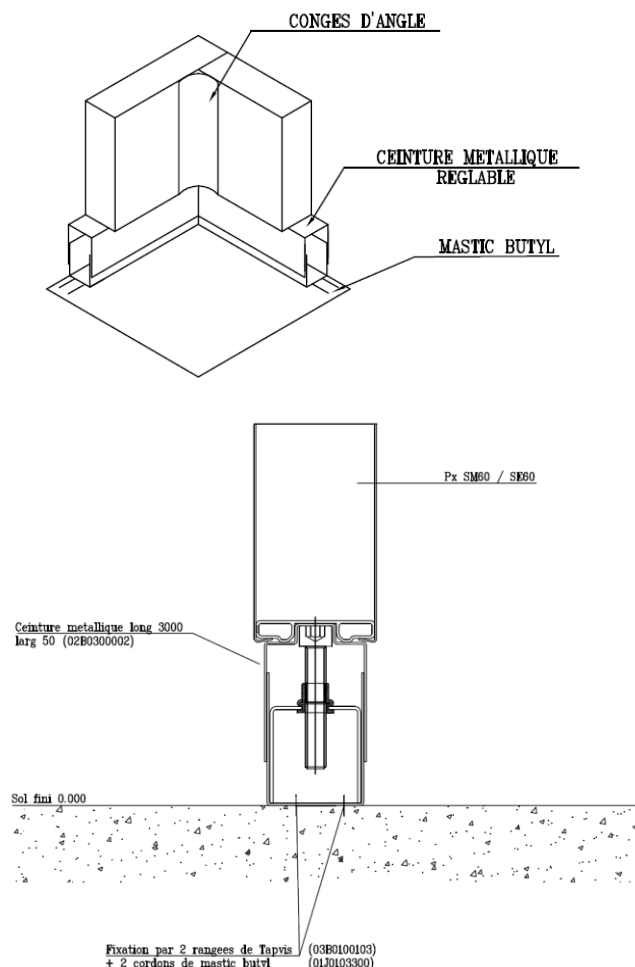
Chaque découpe sera jointoyée avec un joint mastic antifongique compatible avec les classes de confinement et les risques biologiques des laboratoires.

Mise en œuvre

La mise en œuvre des doublages est réalisée par une fixation basse sur une semelle inférieure permettant la remontée du sol sur la cloison.

La semelle est constituée d'un profil en aluminium extrudé d'une largeur adaptée. Cette lisse est susceptible de rattraper des écarts de nivellement de 2 cm.

Les plinthes PVC ne seront pas acceptées.



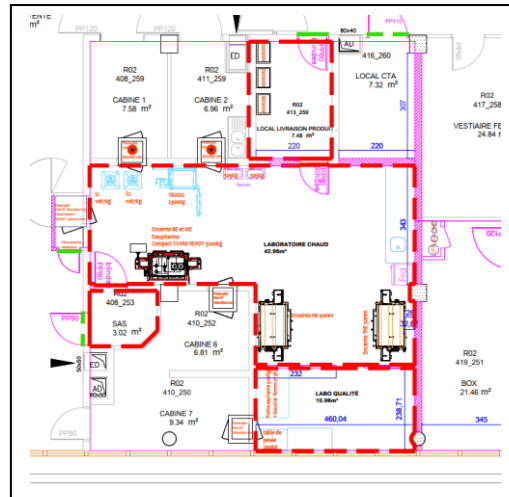
La fixation haute est réalisée sur le plafond par une lisse de répartition en tôle acier électrozinguée avec interposition d'un joint étanche dissimulé par un profilé en PVC fixé par lèvres souples.

Les raccordements entre panneaux s'effectuent :

- Par emboîtement mâle / femelle,
- Par pièces de jonction couvertes par des pièces venant au nu des panneaux de doublage et jointoyées,
- Par des clefs.

Les bords des panneaux de doublage sont tous traités par un cordon de joint à base de mastic bactéricide, anti-fongique.

Localisation : Sont à prévoir suivant plan : voir repérage du doublage à réaliser en bleu dans extrait de plan ci-dessous



2.8.1.3. PLAFONDS

L'ensemble des plafonds des laboratoires sont constitués de panneaux âme mousse de polyuréthane avec parement acier épaisseur 50/100 minimum galvanisé à chaud Z 225. Epaisseur du panneau : (indicatif 80 mm).

La masse surfacique des panneaux de plafond est de l'ordre de 18 kg/m².

Ces panneaux sont revêtus d'une laque époxy cuite au four côté laboratoire (épaisseur minimum : 25 µm). La face supérieure des panneaux est traitée par une tôle nervurée galvanisée.

Tous les plafonds auront un revêtement final en polyester PET de 50 microns du côté inférieure.

Le coefficient de transmission thermique des panneaux est au maximum de 0,65 W/m². °C.

Le comportement au feu des matériaux des plafonds est M1.

Les plafonds intègrent les découpes pour la mise en œuvre des caissons filtres, des luminaires, des équipements autres (extractions spécifiques), les passages des fluides, des câbles...

Les découpes seront habillées sans créer de surépaisseur afin de limiter les zones de rétention (adhésif revêtu aluminium par exemple). D'une manière générale, chaque emplacement d'équipement sera jointoyé avec un joint mastic antifongique compatible avec l'usage en laboratoire. Le lot cloisons / plafonds assure par sa gestion des interfaces, la responsabilité globale de la tenue de l'étanchéité des ouvrages de confinement. A ce titre, et à l'issue de la pose de l'ensemble des équipements techniques en plafond, le présent lot prévoit la pose en périphérie de l'ensemble des équipements (luminaires, gaines, fluides...) d'un joint au cordon autovulcanisant en partie supérieure des panneaux.

Ceci ne vient pas en contradiction avec l'obligation des lots techniques de réaliser leur jointoiement en sous face des panneaux (côté zone confinée).

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

L'étanchéité en section courante sera réalisée par un joint en fond de gorge.

Les panneaux de plénum seront fixés sur les cloisons. L'ensemble cloison, plafonds constituera un bloc autoportant.

La prestation des plafonds intègre les découpes et les jointoiements pour la mise en place :

- Des bouches de soufflages et de reprise,
- Des luminaires,
- Des gaines de traitement et terminaux associés,
- Des câbles de courants forts et faibles.

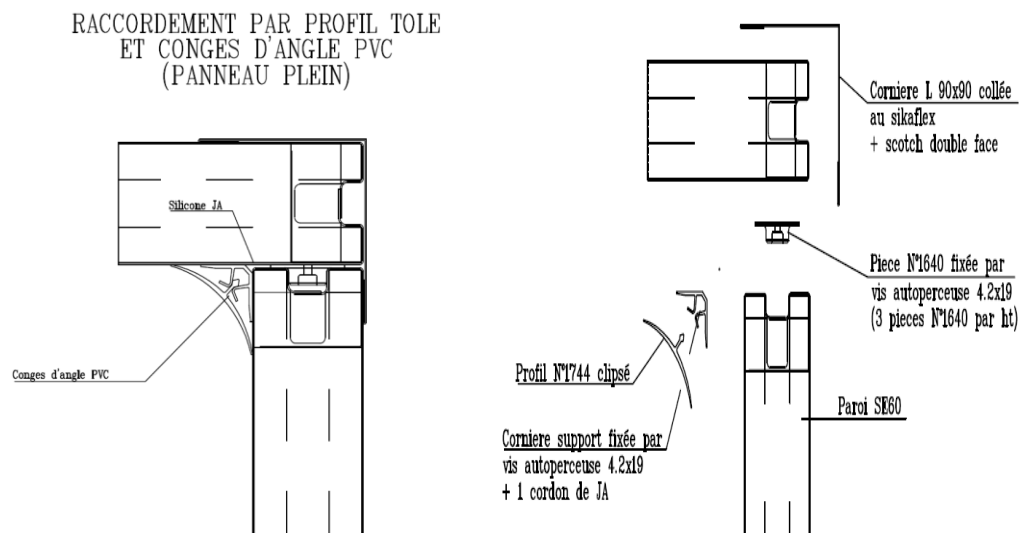
Reprise des plafonds

Il sera prévu par le présent lot, la mise en place d'un profilé Oméga perpendiculairement ou parallèlement au panneau au droit des joints. L'entraxe entre profilés est fonction de la portée admissible des panneaux (selon performances techniques du panneau) et de l'entraxe maximum entre Omégas. Ces reprises de plafond seront installées selon les demandes de la maîtrise d'œuvre et cela afin de renforcer les performances de charges du plafond.

Congés d'angles

Tous les doublages sont prévus avec des congés d'angles horizontaux (entre plafonds et doublage) et verticaux d'angle. Les congés d'angle seront constitués de profils en aluminium convexes mis en œuvre clipsés et jointoyés au mastic.

Détail de pose :

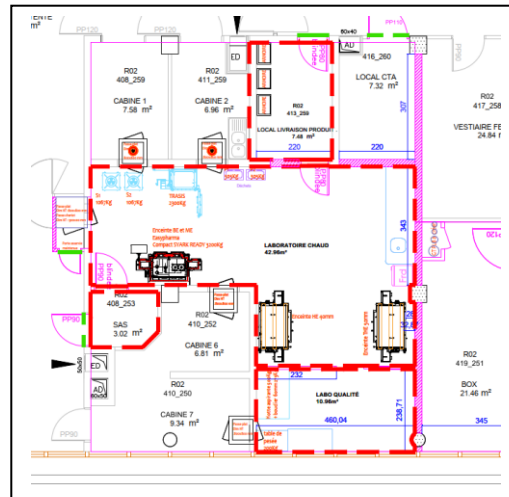


Trappe de visite

Réalisation dans ce plafond, de trappes de visite intégrées au faux-plafond. Les trappes de visite devront être de même constitution que les panneaux de faux-plafonds. Trappe étanche (compris joint d'étanchéité périphérique) sur charnière cachées, ouverture par carré technique. Prévoir 05 trappe de 600x600mm.

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

Localisation : Sont à prévoir suivant plan – voir périmètre des locaux en bleu ci-dessous



2.8.1.4. PROCEDURES DE MISE EN ŒUVRE DES JOINTS D'ETANCHEITE

Les joints de finition seront appliqués lorsque les salles seront réceptionnées "propres", c'est à dire libres de toutes interventions ultérieures provoquant des salissures, poussières ou fumées.

A la fin des travaux dits "sales", l'entreprise effectuera le nettoyage de ses structures (cloisons, sol, plafond, etc.) avec précaution de manière à enlever toutes les poussières et salissures (traces de graisse, colle...), à l'aide de produits de nettoyage adéquats : alcool, acétone, trichloréthylène ou produits à base d'ammonium (vérifier la compatibilité avec le support).

L'étanchéité verticale des panneaux sera assurée par un joint butyl ou cordon de mastic, sans primaire, d'une largeur de 4 à 5 mm maximum soigneusement arasé : un profil concave doit être obtenu. Il en sera de même pour les accessoires, vitrages, plafond, etc.

Mise en œuvre :

- Pose d'un papier adhésif (lg 25 mm) à +/- 0.5 mm du joint,
- Mise en place du joint butyle,
- Application au pistolet à jet d'un produit savonneux,
- Polymérisation du joint, finition par lissage et enlèvement des papiers adhésifs.

Caractéristiques du joint :

Joint EPDM. Résistance au vieillissement, ozone, UV, chaleur, froid, peroxyde, produits chimiques (nettoyage, formol, etc.). Innocuité, biocompatibilité, inertie, fongicide et de qualité "contact alimentaire".

Excellente adhérence sur les supports de pose et capacité d'étirement.

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

2.9. Travaux de revêtements et finitions

2.9.1. PREPARATION/ RAGREAGE

Au préalable, prévoir le grattage et la purge des anciens ragréages existants non adhérents sur le support.

Prévoir le nettoyage très soigneux des surfaces, puis la mise en œuvre d'un ragréage devant recevoir la pose de revêtements en sols souples.

L'entreprise s'assurera de la qualité du support, de la compatibilité du produit mis en œuvre, avec les colles des revêtements de sols à poser.

Prévoir :

- Le nettoyage des surfaces
- Les traitements des fissures éventuelles par saignées et application d'une bande en fibre de verre.
- L'application d'un primaire d'accrochage type IBOPRIM de chez WEBER et BROUTIN ou équivalent.
- L'application d'un enduit de ragréage type NIVDUR de chez WEBER et BROUTIN ou équivalent dont la résistance au poinçonnement sera au moins égale à la résistance du revêtement de sol.

Localisation :

- Toute la zone du projet

2.9.2. REVETEMENT DE SOLS SOUPLES

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC compact imprimé de type **IQ Mégalit** des Ets TARKETT ou équivalent.

Sols PVC compacts imprimés haute précision, avec une couche calandree en PVC recyclé et stabilisé à envers compact. La couche d'usure non chargée du groupe d'abrasion T est renforcée par un traitement polyuréthane photo réticulé avec particules d'alumine TOPCLEAN X-treme Performance™ qui supprime définitivement toute métallisation et spray régénérante.

Il possède une résistance au poinçonnement rémanent de 0,02 mm

Classement U4P3E2/3C2 certifié.

Classement au feu : M4

Mise en œuvre conformément à la norme NF DTU 53.2P1-1.

Pose collée à joints soudés. Cordons de soudures identiques au revêtement de sol souple.

Épaisseur : 2mm

MISE EN OEUVRE

La mise en œuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2 P1-1.

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de ragréage autolissant doit être classé P3. La température du support et de l'atmosphère doit être au moins égales à +12°C. Collage à l'aide d'une émulsion acrylique préconisée par Tarkett.

Lés disposés inversés et soudés à froid à l'aide de la soudure liquide V1008 lorsque les joints sont réalisés par superposition ou soudés à chaud par cordon d'apport V1001 en pose bord à bord et complété par une étanchéité en rives en locaux E3.

Le revêtement sera remonté en plinthe au moyen d'une bande profilée d'une hauteur de 0,10 m rapportée avec les sujétions suivantes :

Profil de finition clipsé de remontée du revêtement en PVC, teinte au choix de l'Architecte.

Remontée en plinthe soudée à la jonction avec les protections mural PVC dû par le présent lot.

* Remontées du revêtement en plinthes

- Le revêtement sera remonté en plinthe de tous les locaux, au moyen d'une bande profilée d'une hauteur de 0,10 m rapportée avec les sujétions suivantes :
- Forme d'appui de 20 mm de section.
- Traitement des angles saillants et rentrants, par découpes et soudures, dont le principe d'exécution sera arrêté avec le Maître d'œuvre.
- Remontée en plinthe sur le congé d'angle au entre le doublage/ cloisons labo et le sol
- Compris toute découpe autour des bâtis et huisseries de porte, pour une parfaite finition, avec mise en œuvre d'un joint silicone de même teinte que le sol, autour de ces huisseries.

Localisation : Suivant plan des revêtements de sol.

- Revêtements de sols, compris remontées en plinthes de la zone du projet

2.10. Travaux de faux-plafonds

2.10.1. FAUX-PLAFONDS DEMONTABLES 600X600

Fourniture et pose de faux-plafonds en dalles de laine de verre haute densité, avec une finition Akutex TH sur la face exposée, le dos recouvert d'un tissu de verre et les chants peints, type HYGIENE PROTEC A C1 des établissements ECOPHON ou équivalent.

* Caractéristiques :

- Dimensions : 600 x 600 mm,
- Épaisseur : 20 mm,
- Réaction au feu : A2 – s1, d0
- Ossature : CONNECT C1

Les dalles seront posées sur une ossature métallique secondaire apparente en profils "T" galvanisé, recouverts d'une peinture laquée cuite au four. Teinte au choix du maître d'œuvre dans la palette du fabricant. L'ossature primaire constituée de porteurs principaux et barres antidévers seront accrochés au plancher, par l'intermédiaire de suspentes en tiges filetées galvanisées. Les traverses seront fixées sur les porteurs par clipsage.

Une cornière de rive prélaquée de même teinte que l'ossature principale, fixée contre les murs et cloisons sera prévu pour supporter les panneaux et finir correctement le plafond.

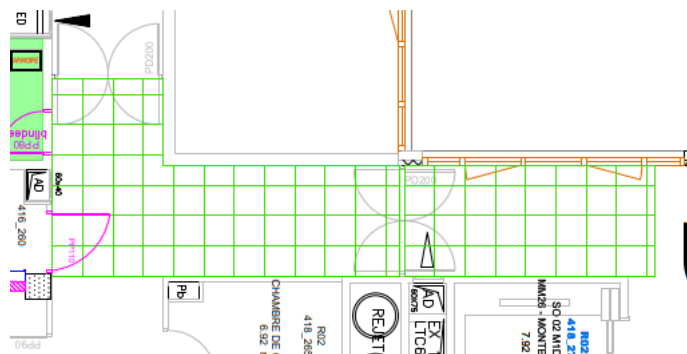
Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

L'entrepreneur du présent chapitre devra les coupes d'onglets nécessaires aux changements de direction des différents locaux.

La mise en œuvre des panneaux et ossatures sera réalisées conformément aux prescriptions du fabricant.

Localisation : Suivant plan des faux-plafonds

- Faux-plafonds repéré FAUX-PLAFONDS en dalle de 600x600
- Dans circulations hors zone du projet pour création de nouveau réseaux . Voir extrait de plans ci-dessous :



Nota : Pour les plafonds de cette zone, prévoir une jouée en plaque de plâtre pour la jonction entre le niveau du faux-plafond existant et celui de la zone refaite à une hauteur plus basse.

2.10.2. FAUX-PLAFONDS EN PLAQUE DE PLATRE

Le présent lot devra prévoir le remplacement des faux-plafonds de certaines zones hors périmètre du projet mais qui sont en périphérie de ce périmètre. La réalisation des passe-plats notamment induit le remaniement de ces faux-plafonds existants. De ce fait, prévoir :

- La démolition et dépose d'une partie des faux-plafonds de ces zones . dépose par découpe Franche afin de limiter les travaux de reprise .
- La réalisation d'un nouveau faux-plafonds compris jonction avec l'existant . Le nouveau faux-plafond sera constitué comme suit :

Les faux-plafonds seront de type plafonds en plâtre non démontable, constitués de plaques de plâtre cartonnées de 12,5 mm d'épaisseur vissées sur une ossature métallique.

Ossature composée d'un réseau de suspente en acier galvanisé de chez Placo ou équivalent, fixés en sous-face du plancher béton.

Fixation de cornières de rives sur les murs périphériques

Pose des plaques perpendiculairement à l'ossature par vissage à entraxe 150 mm. Entre les plaques, il sera laissé un joint de 2 à 3 mm afin de permettre la réalisation des joints.

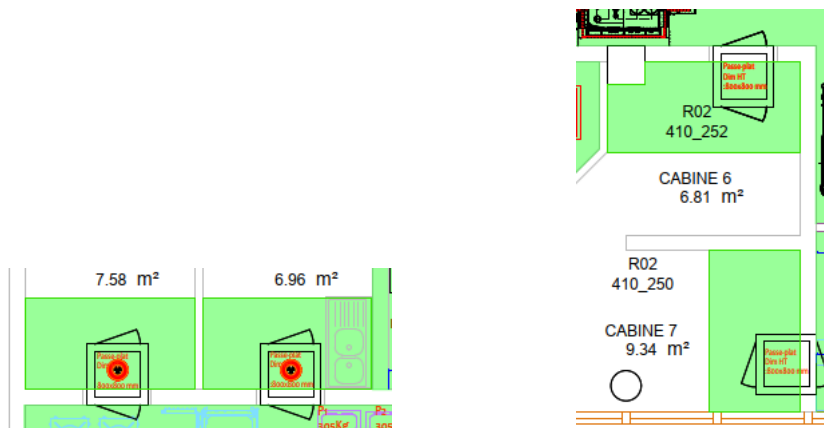
Euroclasse A2-s1-d0.

Finition à peindre prévue au lot peinture.

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

Localisation : Suivant plan de repérage des faux-plafonds.

- Pour remaniement des faux-plafonds des locaux périphériques et mitoyens à la zone des travaux, suite notamment à création des PASSE-PLATS, y compris dépose des plafonds existants . Voir périmètre ci-dessous :



2.10.3. FAUX-PLAFONDS EN DALLE METALLIQUE

Le présent lot devra prévoir le remplacement des faux-plafonds de certaines zones hors périmètre du projet mais qui sont en périphérie de ce périmètre. La réalisation des passe-plats notamment induit le remaniement de ces faux-plafonds existants. De ce fait, prévoir :

- La démolition et dépose d'une partie des faux-plafonds de ces zones . dépose par découpe Franche afin de limiter les travaux de reprise .
- La réalisation d'un nouveau faux-plafonds compris jonction avec l'existant . Le nouveau faux-plafond sera constitué comme suit :

Fourniture et pose d'un plafond suspendu constitué de dalles de plafond de type Metal Clip In (Non perforé), de chez Armstrong ou techniquement équivalent.

- Bord : Q-Clip,
- Module : 600 x 600 x 5 mm, clipsées sur ossature cachée Armstrong Profil-U/Profil A-DP12.
- La réaction au feu sera Euroclasse A1 et l'atténuation latérale de bruit (Dnfw) 44dB.
- Teinte dans la gamme standard du fabricant : Blanc

Le plafond sera en acier galvanisé et la surface sera traitée avec une peinture durable en poudre de polyester appliquée par un processus électrostatique et cuite au four. Les dalles sont sans chanfrein.

Le système de suspension sera constitué d'une ossature primaire composée par des profils U suspendus à l'aide de tiges filetées et connectés aux murs via des fixations murales. Les profils seront connectés entre eux via des raccords de Profils-U.

L'ossature secondaire sera perpendiculaire à l'ossature primaire et connectée via des clips de suspension profil-U/profil A-DP12. Les profils A-DP12 seront raccordés par des épingles de raccords. Les dalles seront clipsées à l'ossature créant ainsi un visuel monolithique.

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

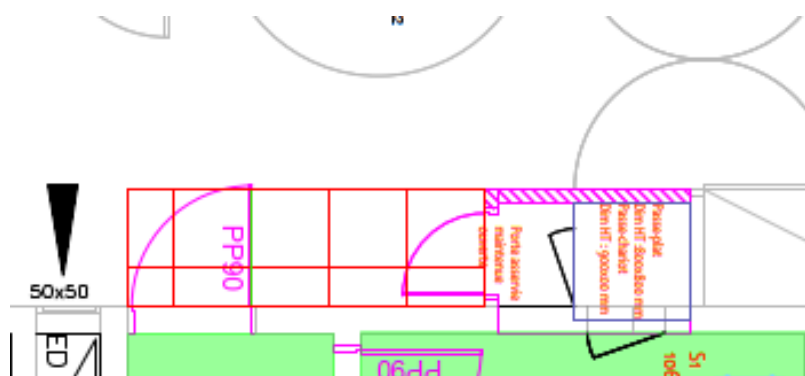
Le système de suspension devra se conformer aux distances entre suspentes et entraxes des profils-U selon le tableau de charge du fabricant.

La cornière de rive sera du type RA 4F de dimension 25 x 25 mm, en aluminium. La cornière permettra de positionner des ressorts de pression afin de maintenir les découpes de dalles périmétrales (deux ressorts par dalle).

La mise en œuvre des panneaux et ossatures sera réalisées conformément aux prescriptions du fabricant et devra respecter la norme NF P68-203-1 DTU 58.1.

Localisation : Suivant plan de repérage des faux-plafonds.

- Dans la circulation, autour de la zone de création du passe-plats et passe-chariots



Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

2.11. Travaux de peinture

2.11.1. PEINTURE – FINITION TYPE A

* Travaux Préparatoires :

Réalisation de l'ensemble des travaux de préparation avant la mise en peinture comprenant :

- Sur parois verticales :
 - * Dépose des revêtements existants : toiles de verre, papier peint, peinture, etc...
 - * Ponsage, Egrenage.
 - * Epoussetage.
 - * Rebouchage.
 - * Réalisation de 2 passes d'un enduit de lissage sur l'ensemble des surfaces. Enduit parfaitement dressé et présentant un aspect de surface plan et irréprochable.
 - * Ponçage, époussetage ;
- Sur parois horizontales :
 - * Ponsage, Égrenage.
 - * Époussetage.
 - * Rebouchage.
 - * Réalisation de 2 passes d'un enduit de lissage sur l'ensemble des surfaces. Enduit parfaitement dressé et présentant un aspect de surface plan et irréprochable.
 - * Ponçage, époussetage ;

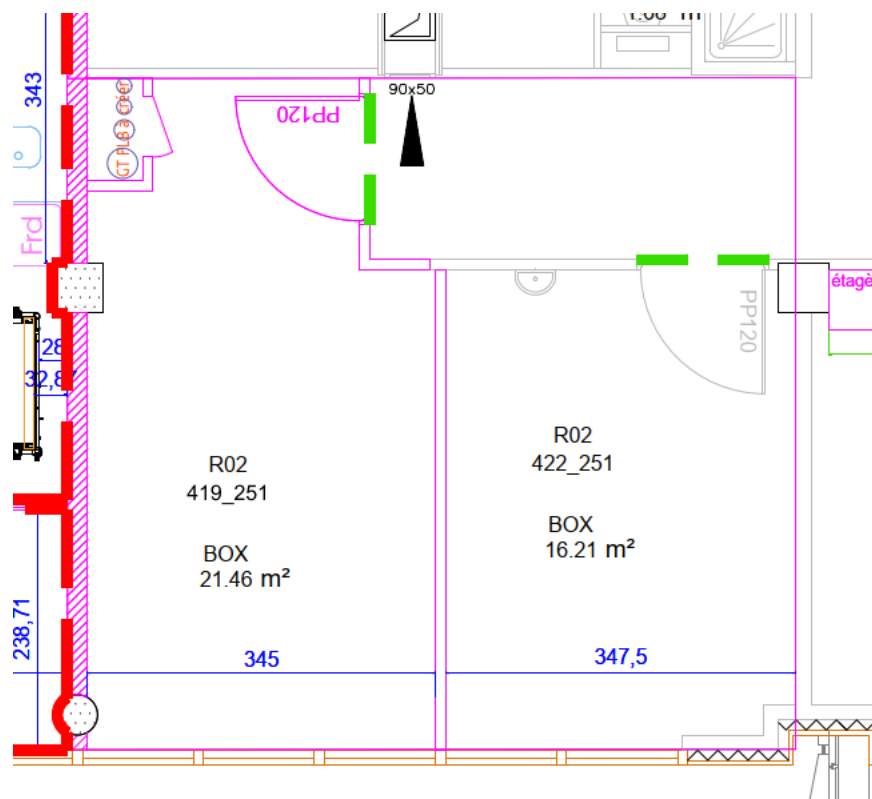
* Travaux de finition :

- * Couche d'impression,
- Couche définitive :
 - Peinture acrylique en deux couches, aspect satiné ou mat, couleur au choix du maitre d'œuvre.
 - Famille I – Classe 7b2.

Localisation : Suivant plan architecte.

- Pour le nouveau local créé hors zone à atmosphère contrôlé ainsi que les locaux mitoyens impactés par les travaux. Voir périmètre ci-dessous .

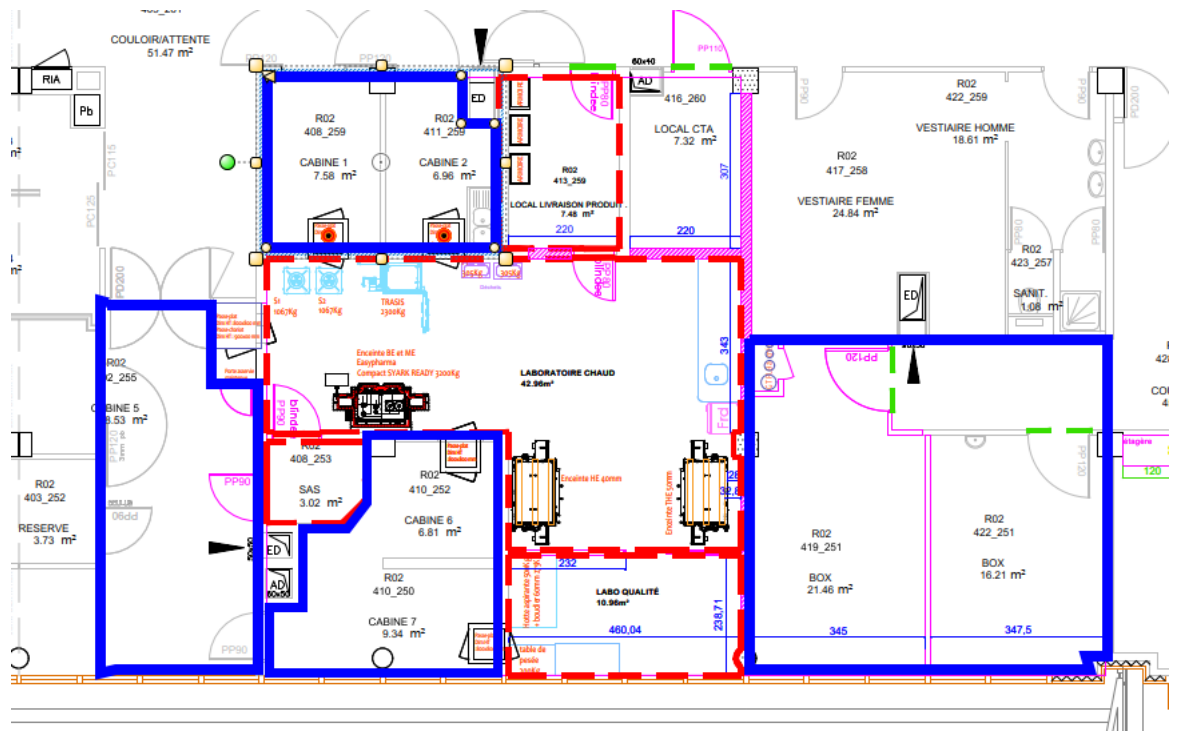
Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026



2.11.2. REFECTION DES SOLS ET PEINTURES DANS LES ZONES MITOYENNES, IMPACTEES PAR LE PROJET

Dans les locaux et zones mitoyennes, impactés par les travaux , le présent lot prévoit la réfection à l'identique de l'existant des revêtements de :

- Sol , compris raccordement à l'existant par un joint soudé à chaud,
- Une réfection de la peinture des murs, compris tous les travaux de préparation pour une finition de classe A .
- Localisation : Voir périmètre ci-dessous, délimité en **bleu** sur le plan :



2.11.3. PEINTURE DE SOL

Mise en œuvre d'une peinture uréthane acrylique pour sols, Famille I - classe 6a/7b2, finition soignée, comprenant :

– Travaux préparatoires :

- Réalisation de tous travaux préparatoires du support suivant indication du fabricant afin d'assurer un bon accrochage du revêtement (grenailage du support).
- Nettoyage et dépoussiérage.
- Application d'un fixateur acrylique aqueux en 1 couche, Famille I – Classe 7b2, du type Zolpafix 100 des Établissements ZOPLAN ou équivalent dans le cas de béton poreux ou légèrement pulvérulent :
 - * Application : Brosse, rouleau moyen.

– Travaux de peinture :

- Application en 2 couches croisées régulières d'une peinture uréthane acrylique en phase aqueuse, Famille I – Classe 6a/7b2, du type Ultrasol PU Acryl des Établissements ZOLPAN ou équivalent :
 - * Application : Rouleau moyen, brosse, pistolet.
 - * Aspect : Satiné.
 - * Teintes Au choix du Maître d'Ouvrage.
 - * Finition : Soignée.
- Compris façon de relever de 10 cm de hauteur en plinthes.

Localisation : Suivant plans des revêtements de sols

– Sol du local technique CTA

Mise en conformité du laboratoire de la radiopharmacie HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU	DCE- CCTP – Lot 01- GO – CES
	AVRIL 2026

2.11.4. NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER

L'Entrepreneur du présent lot doit, en fin de chantier, avant la réception des travaux, exécuter les nettoyages de finition sur tous les ouvrages ; un dépoussiérage par aspiration et un nettoyage aux produits ammoniacués usuels des revêtements de sol, appareils sanitaires, vitrages aux deux faces, etc.

Ces nettoyages doivent obligatoirement être réalisés par une entreprise spécialisée agréée par le Maître d'Œuvre.

A l'occasion du nettoyage, l'Entrepreneur exécute, à ses frais, tous les raccords de peinture ou reprise de rechapissage qui apparaissent.

Localisation : Suivant plan et indications de l'architecte

– Dans toutes les zones concernées par les travaux.